

Avis de constitution

SOCIETE « SCI DORA IMMOBILIER »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN, près  
de l'université TG Master, Lot 12, Ilot 2

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 14/01/2026 reçus par Me ZOGOU DOWAN ELVICHE AIME enregistrés au CEPICI, le 03/02/2026, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SCI DORA IMMOBILIER »

Objet : La Société a pour objet en tous pays et particulièrement en COTE D'IVOIRE :

- L'acquisition, par voie d'achat, d'apport, d'échange ou autrement, de tous terrains, immeubles bâtis ou non bâtis ;

- La construction, l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la transformation et l'entretien de tous immeubles à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel ou mixte ;

- L'exploitation et la mise en valeur desdits biens immobiliers, notamment par la location nue ou meublée, à usage d'habitation, professionnel ou commercial ;

- L'obtention de tous financements, emprunts, crédits ou garanties nécessaires à la réalisation de l'objet social ;

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN, près  
de l'université TG Master, Lot 12, Ilot 2

Dirigeant(s) M NIANGADOU MOHAMED  
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B42-00022 du 11/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10295/GTCA/RC/2026 du 11/02/2026

